

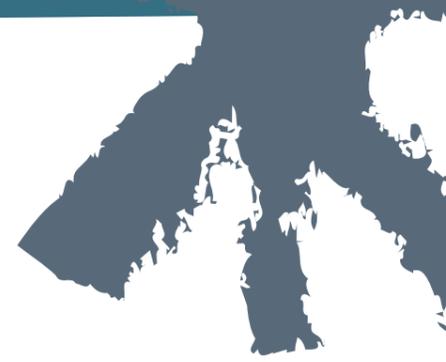
# A - H A R G N I E S

« Recherche d'une qualité urbaine et architecturale »

1 / STRUCTURE URBAINE ET PAYSAGÈRE : 81

2 / IDENTITÉ ARCHITECTURALE : 101





## 1 / STRUCTURE URBAINE ET PAYSAGÈRE :

- Trame paysagère et structure urbaine (*Constat*) 82
- Valorisation de l'identité urbaine et paysagère (*Cadrage qualitatif*) 91

# Une trame paysagère fortement orientée



Vallée perçue à partir de l'entrée nord (RD 989). Vue sur la commune en partie masquée par une haie de charmilles.



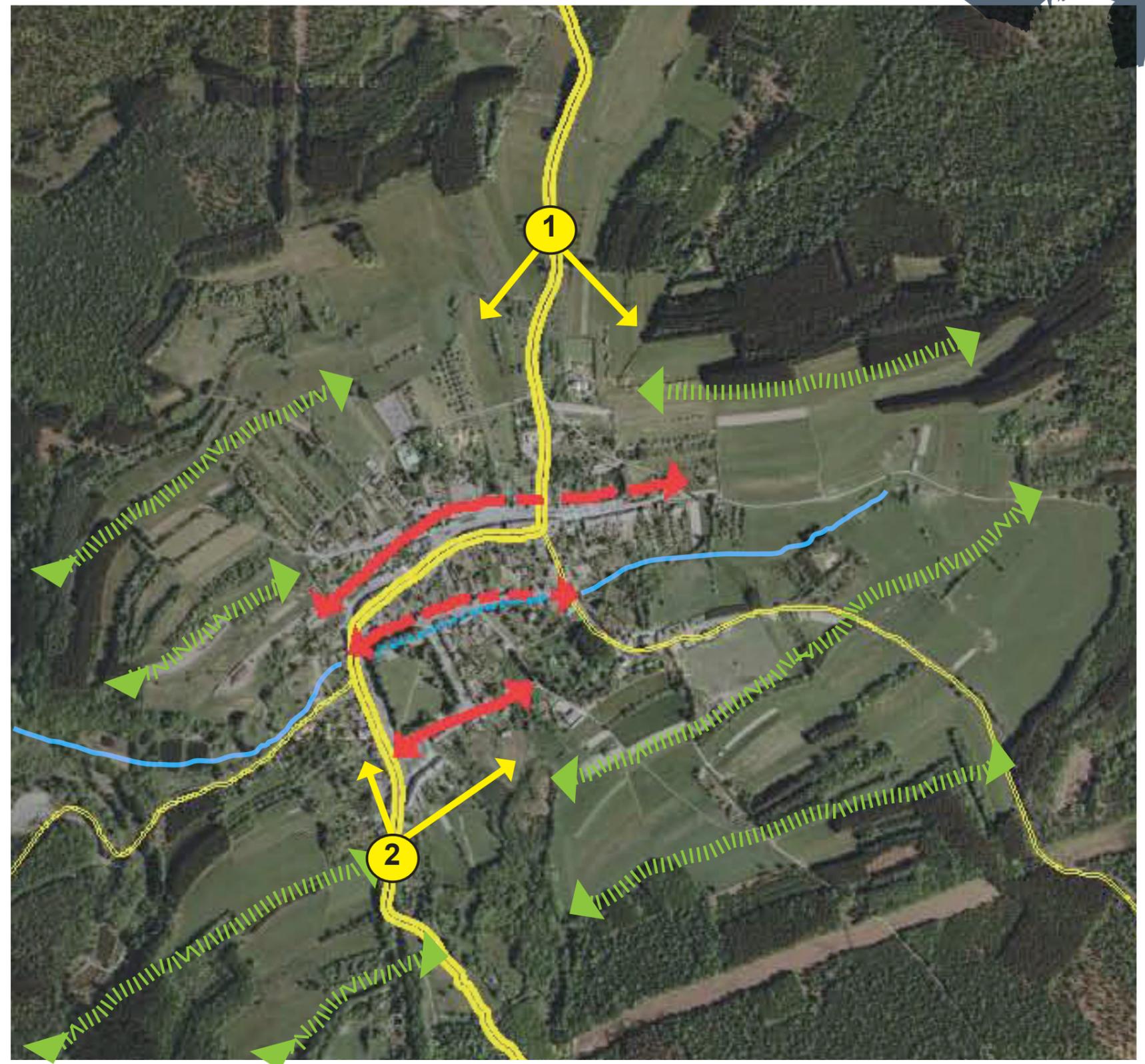
Vallée perçue à partir de l'entrée sud (RD 989) en haut du talus bordant la route et à partir du virage avant le chemin du stade (vue enrichie).

# Une trame paysagère fortement orientée

La commune est implantée dans une vallée ample, ce relief est peu sensible à partir de l'agglomération mais très perceptible à partir de ses flancs nord et sud.

La **trame paysagère** est fortement structurée par la vallée, le parcellaire très laniéré suit les courbes de niveaux. La trame bocagère et boisée est très polarisée. Cette structuration du parcellaire est assez cohérente dans le sens où les labours de ses sols pauvres et sensibles à l'érosion doivent se faire nécessairement de façon perpendiculaire à la pente. Cette contrainte disparaît sur les zones plates qui présentent alors une organisation parcellaire différente. On peut retrouver également dans la structure parcellaire les différentes étapes du défrichement originel.

La **trame urbaine** suit également cette logique mais dans une volonté d'exploiter l'exposition plein sud du côté du noyau historique (église, mairie).





# Une trame paysagère fortement orientée



# Une auréole bocagère et fruitière fragilisée



Vergers sur la carte d'état-major fin XIXème



# Une auréole bocagère et fruitière fragilisée

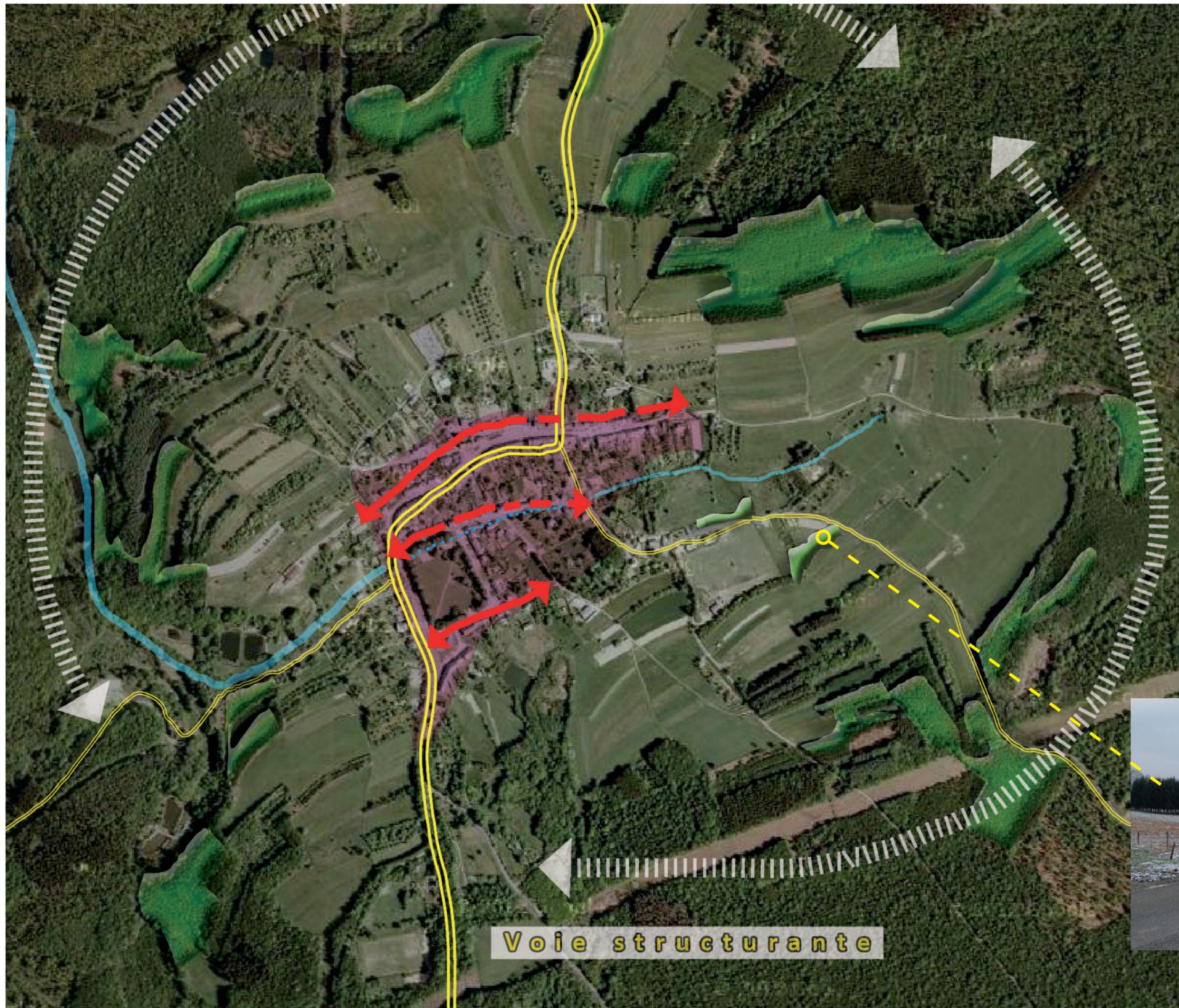


Verger relictuel rue de Bourseigne



Des vergers vieillissants en bordure du chemin du Saint Sacrement.

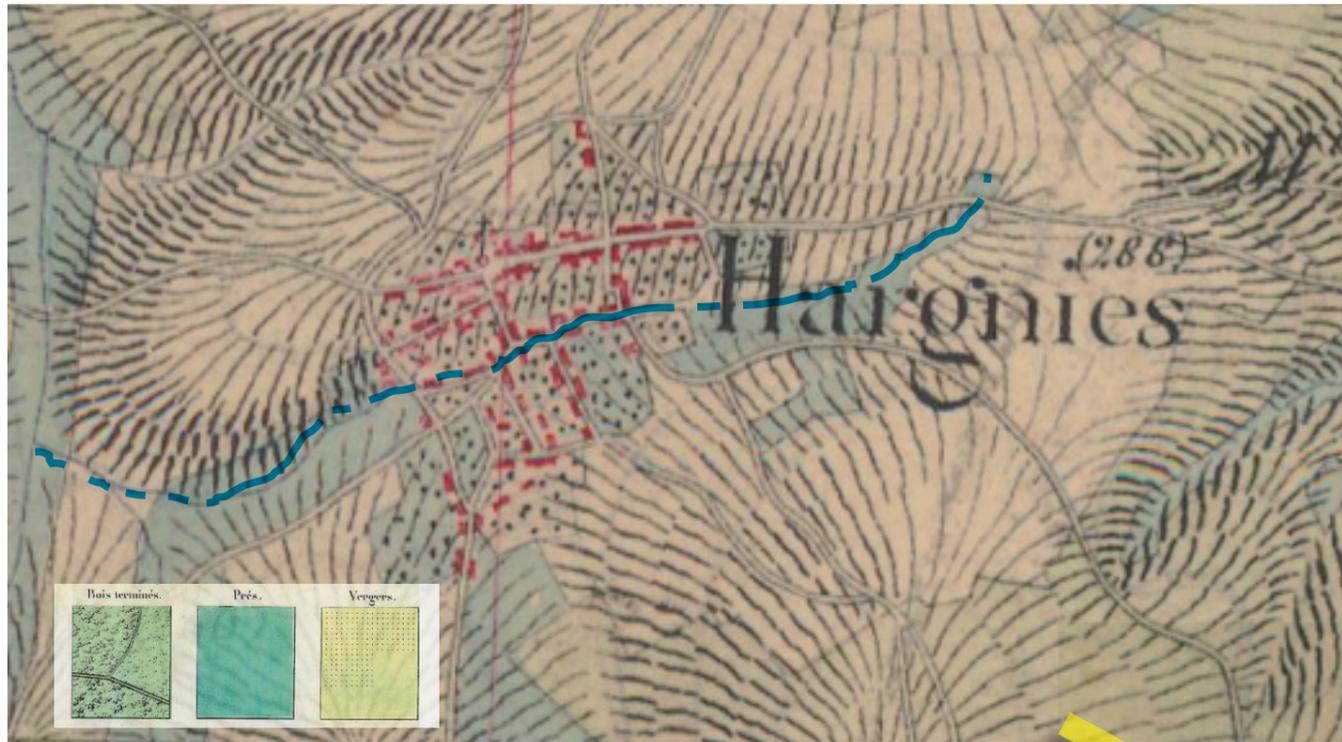
# Mutation de la clairière forestière



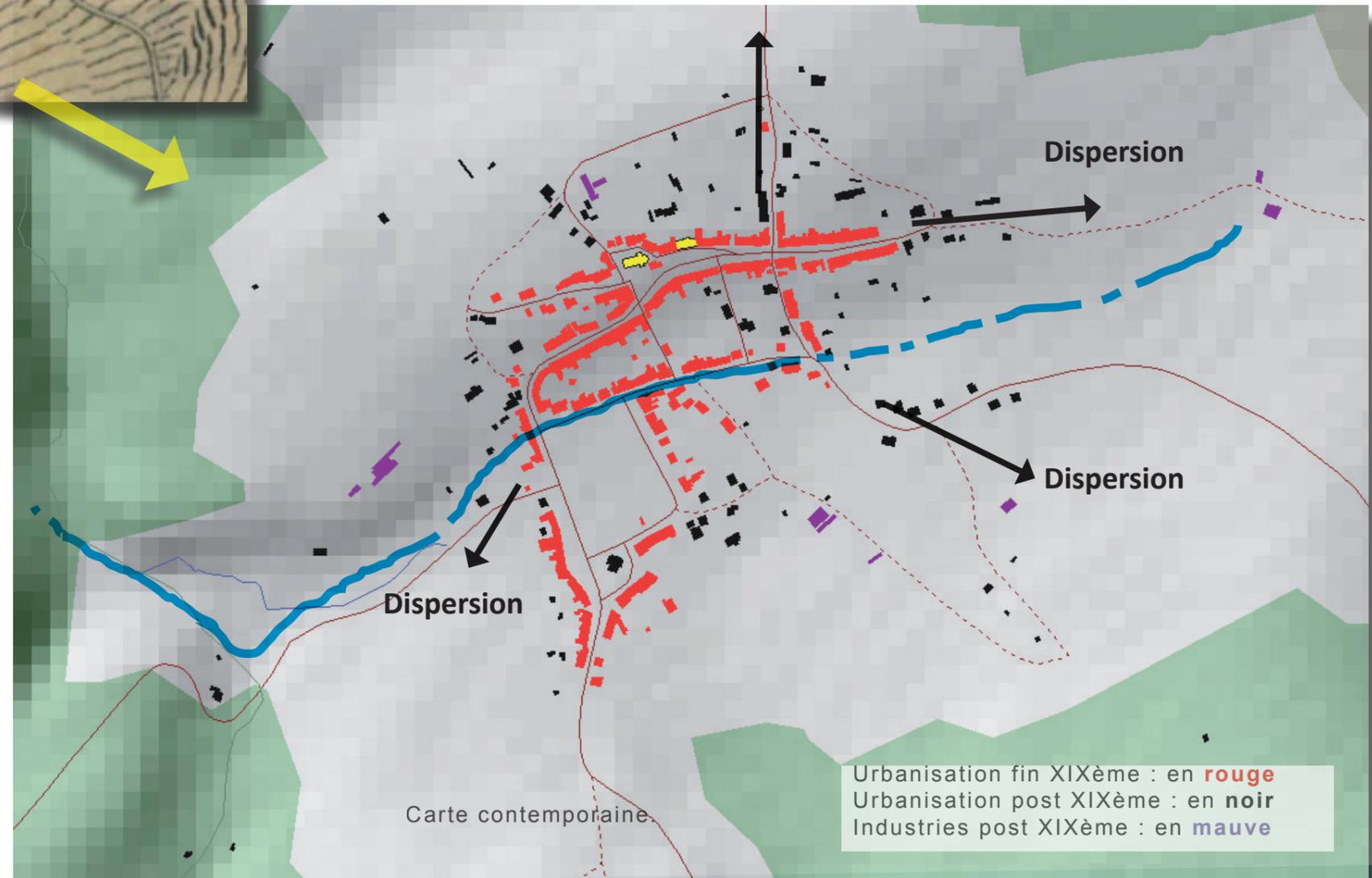
Clairière d'Hargnies, lisière sombre due aux résineux et boisements en «timbre poste» qui ferment l'espace.

Clairière d'Hargnies : resserrement des lisières avec des boisements en «timbre poste» (résineux et feuillus).

# Evolution du tissu urbain, entre densité et dispersion



Carte d'état-major fin XIXème, à cette époque la clairière est beaucoup plus ouverte avec notamment des prairies ouvertes le long des cours d'eaux (vert soutenu).



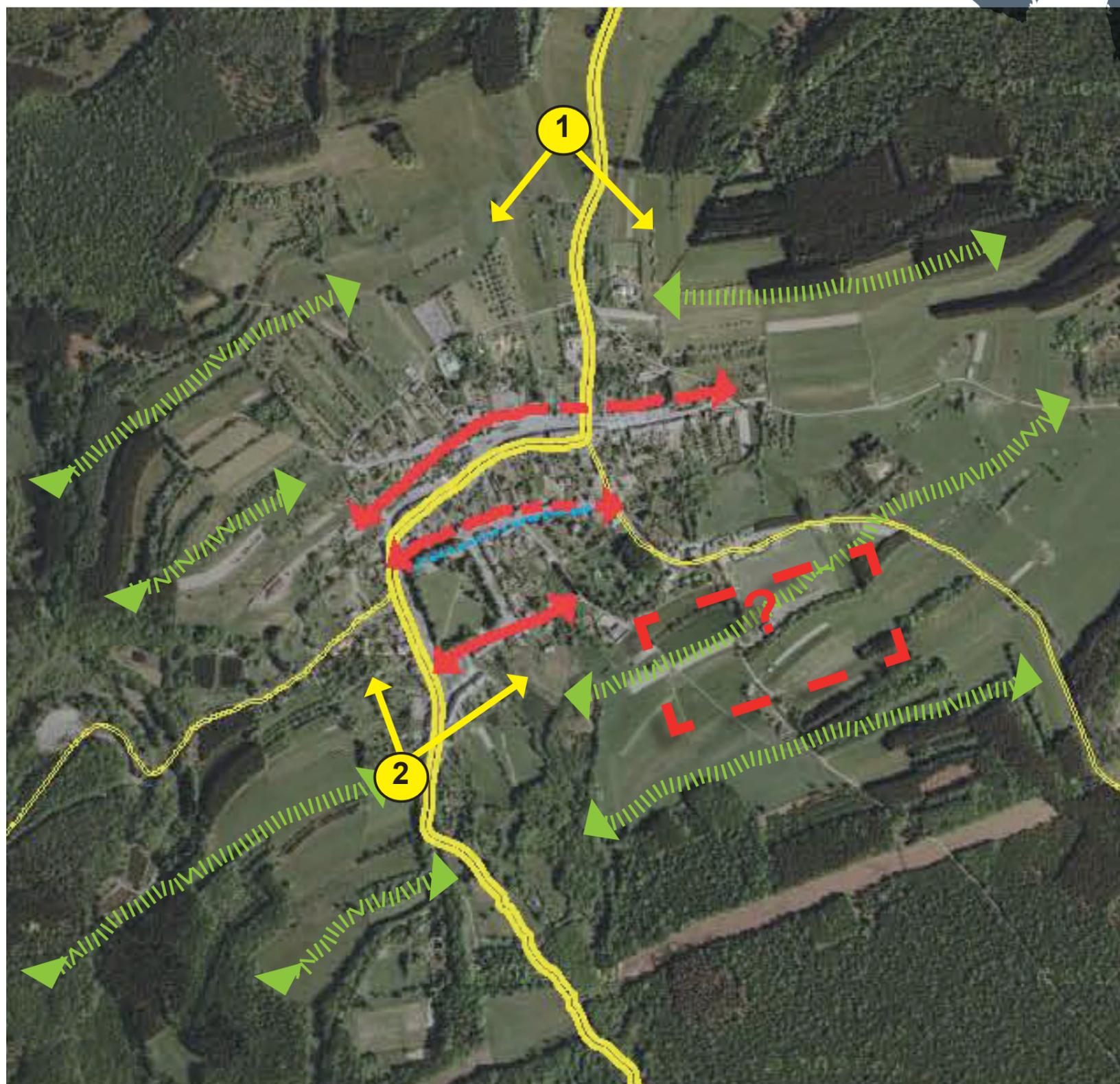


# Valorisation de l'identité urbaine et paysagère

## A / PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES COMMUNAUX :

- **Préserver les espaces agricoles ouverts :**  
Proscrire les boisements à l'intérieur de la clairière,
- Protéger les cônes de vues identitaires;
- **Protéger les éléments identitaires :**  
Protéger les structures paysagères (trame bocagère, vergers, murets de pierre,..)
- **Favoriser la plantation d'espèces indigènes :**  
Promouvoir la plantation de nouveaux vergers (promotion des produits des vergers).

## B / MAÎTRISER ET STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN



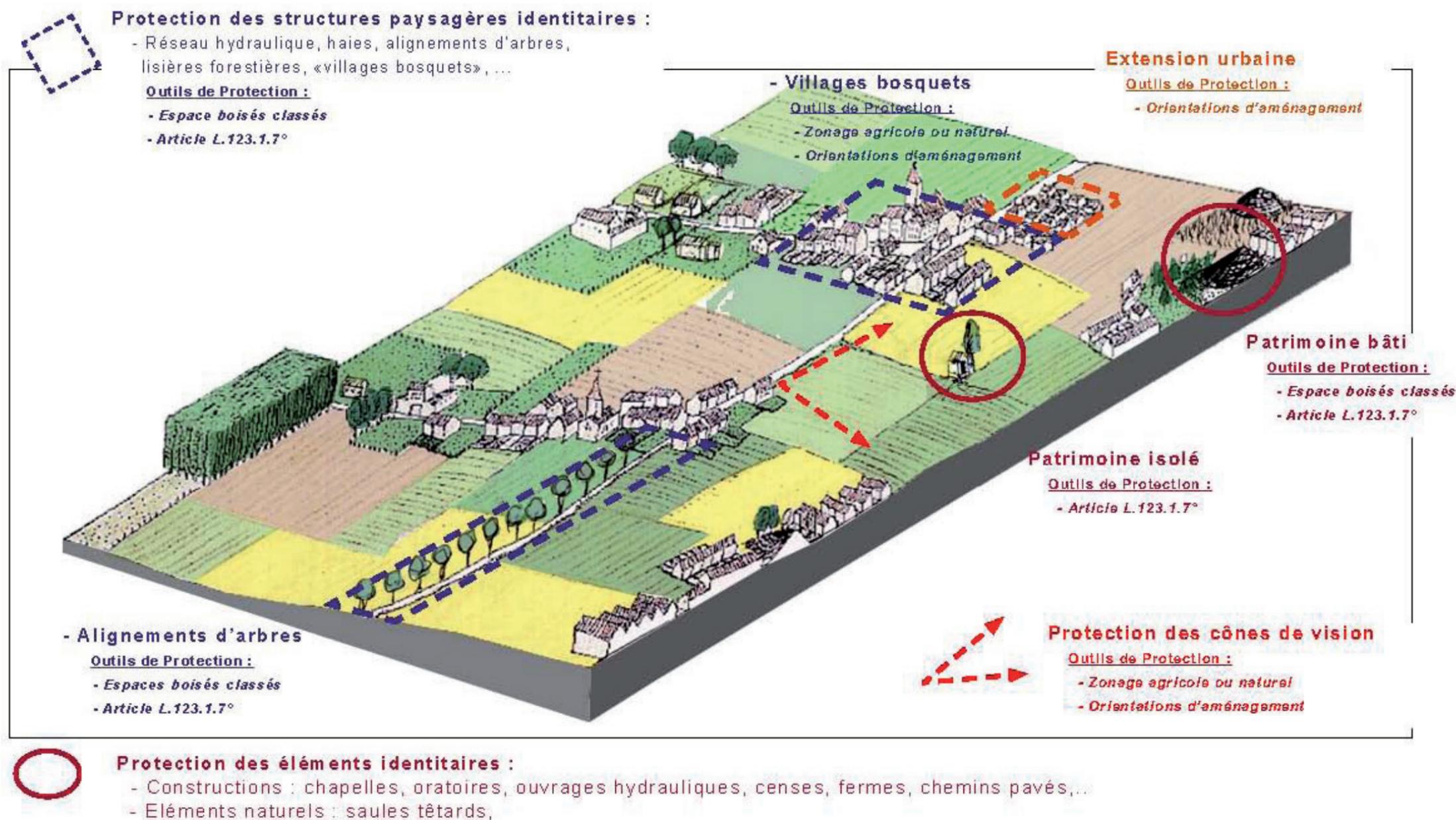


# Valorisation de l'identité urbaine et paysagère

## A / PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES COMMUNAUX : PRÉSERVER LES ESPACES OUVERTS ET LES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

Le PLU à travers son règlement et ses orientations d'aménagement peut être un outil de protection efficace. En outre comme toute mesure de protection réglementaire, l'efficacité de la protection est fortement liée à la volonté politique de la faire appliquer (pouvoir de police notamment), ce qui suggère que les élus mais également la population soient parallèlement sensibilisés à la qualité de leurs paysages. Protection patrimoniale possible avec l'**article L 123.1- 5 7° du code de l'urbanisme**. De plus la protection des paysages ne garantit nullement une qualité de gestion, ce qui implique une démarche de protection croisée avec des moyens de gestion.

### - PLU PAYSAGER : SYNTHÈSE ILLUSTRÉE DES ACTIONS DE PROTECTION ENVISAGEABLES (source Bocage)





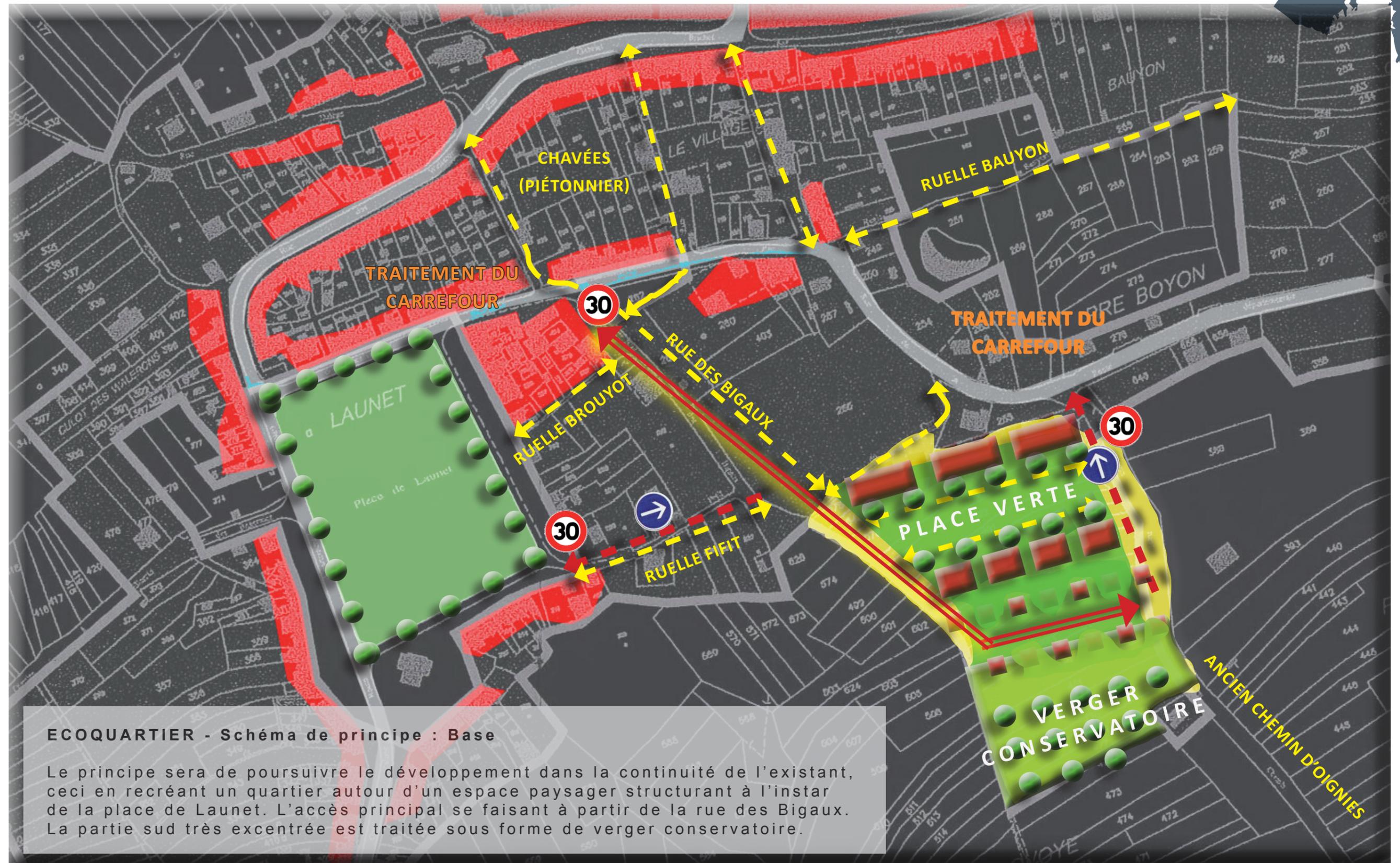


# Valorisation de l'identité urbaine et paysagère



# Valorisation de l'identité urbaine et paysagère

B / MAÎTRISER ET STRUCTURER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOQUARTIER



## ECOQUARTIER - Schéma de principe : Base

Le principe sera de poursuivre le développement dans la continuité de l'existant, ceci en recréant un quartier autour d'un espace paysager structurant à l'instar de la place de Launet. L'accès principal se faisant à partir de la rue des Bigaux. La partie sud très excentrée est traitée sous forme de verger conservatoire.

# Valorisation de l'identité architecturale

B / PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LA CONTINUITÉ DE L'EXISTANT : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT -



Habitat en bande à Sécheval.



Maison passive



# Valorisation de l'identité urbaine et paysagère

## B / UTILISER LE P.L.U POUR FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DE QUALITÉ : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P)

### LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P)

*L'OAP traduit les orientations du PADD en objectifs opérationnels pour un site donné.*

Elle tient compte à la fois du projet politique et des caractéristiques du site.

Une OAP permet d'orienter l'évolution de zones bâties ou non, tant en renouvellement urbain que pour le développement futur.

En application de la loi ENE, les OAP peuvent concerner toutes les zones du PLU : U, AU, A ou N. Elles peuvent aussi s'appliquer sur le territoire indépendamment du zonage.

Le plus souvent, elles portent sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et comporter les principales caractéristiques des voies et des espaces publics.

Les OAP d'aménagement permettent de définir les actions ou les opérations visant à :

- mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine ;
- permettre le renouvellement urbain ;
- assurer le développement de la commune.

### La réalisation d'OAP ne s'impose pas !

Elle résulte d'un choix lié aux enjeux de l'urbanisation dans le secteur considéré.

Le diagnostic doit faire ressortir les éléments de contexte porteurs d'enjeux :

- Liaisons avec les quartiers environnants (à favoriser, à développer),
- Enjeu de fonctionnement urbain,
- Végétation (haies, arbres) et zone humide : Enjeu de conservation et de valorisation du cadre de vie,
- Relief : Enjeu d'insertion paysagère, ...

### Une traduction à géométrie variable et complémentaire au règlement

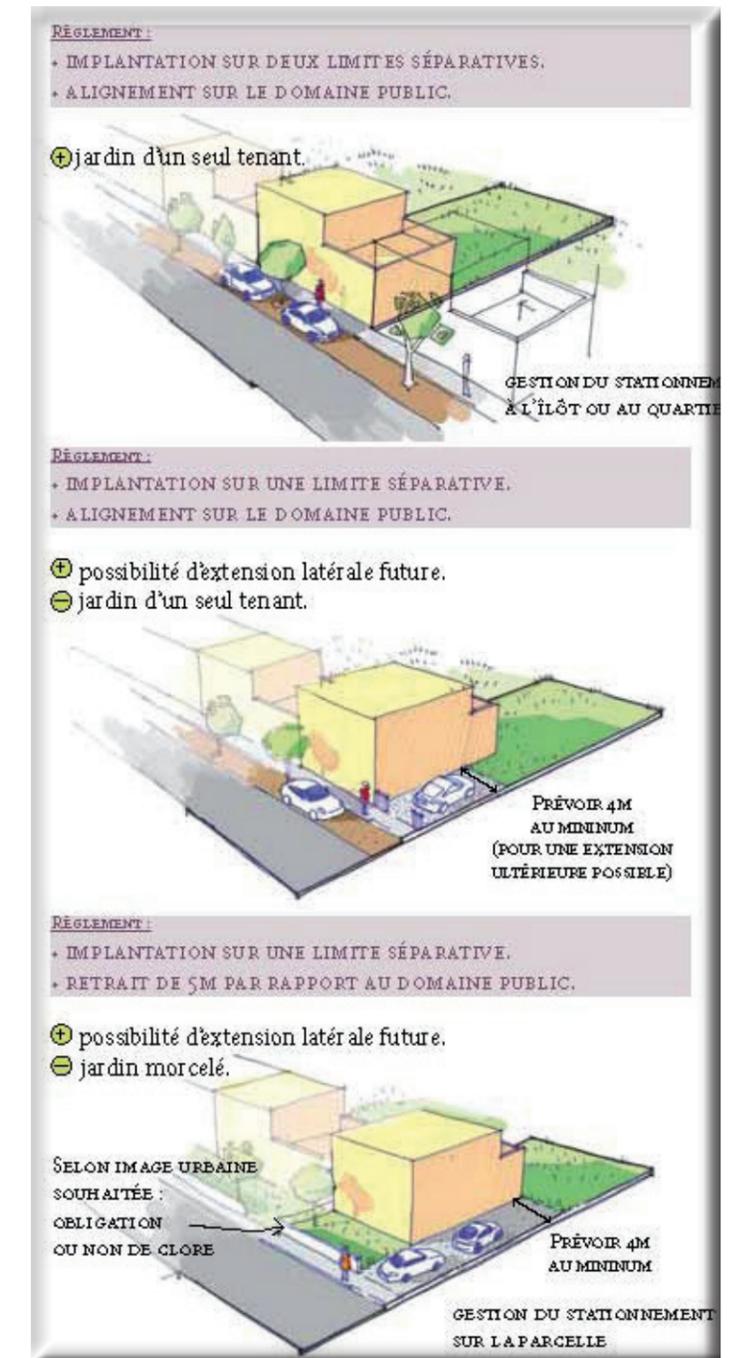
La présentation du projet dans l'OAP s'accompagne d'un **schéma d'aménagement** de manière à rendre plus aisé la compréhension des choix d'aménagement plutôt que plusieurs pages d'écriture de règles

L'OAP est une expression du projet, un élément de cadrage de l'urbanisme, opposable dans ses principes quand le règlement écrit et graphique assure le cadre juridique prescriptif. Sa pertinence vient de ce que les règlements ne permettent pas de tout formuler.

Sa force peut être impérative sur des options comme celles relatives aux voies, quand le croquis devient un profil en travers ou sur certains points durs traduits dans le schéma (points d'accroche obligatoire, élément à conserver...). Dans certains cas, le positionnement d'un emplacement réservé pourra être imposé par l'OAP.

Les OAP peuvent comporter un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation et de réalisation des équipements.

Exemple d'orientations illustrées concernant l'implantation du bâti par rapport à l'espace public.





## 2 / IDENTITÉ ARCHITECTURALE :

- Unité architecturale et évolution (*Constat*) 103
- Valorisation de l'identité architecturale (*Cadrage qualitatif*) 43







# Une grande unité architecturale

BÂTI TRADITIONNEL, LE MODÈLE DE LA MAISON EN BANDE.

UNE COMPOSITION DE FAÇADES ASSEZ LIBRE MAIS SUIVANT UN MODÈLE PRÉ-EXISTANT.



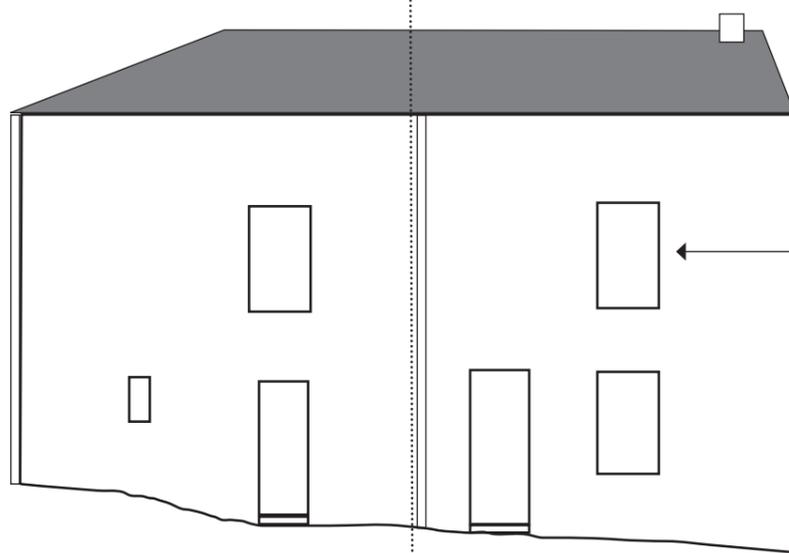
Rue des Gros Chênes



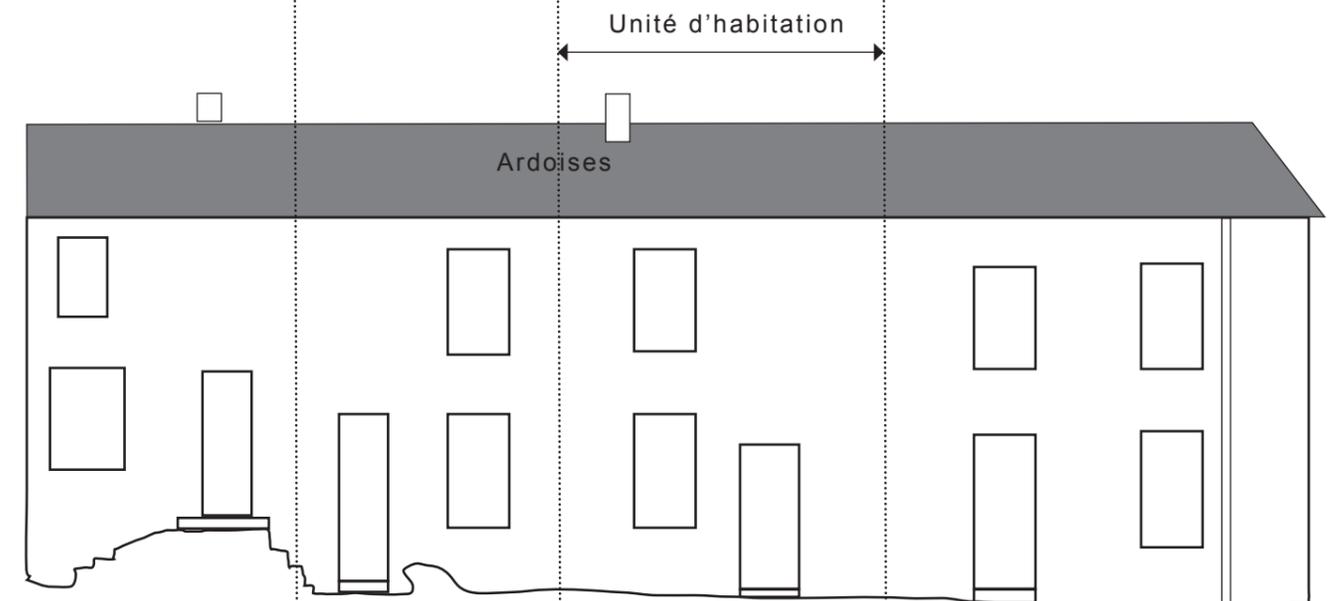
Palette de matériaux locaux (schistes, grès, arkose, quartzites,...). Des teintes sensiblement plus chaudes.



Petite rue. Maisons en bande. Emploi de la pierre-bleue en encadrement de fenêtre.



Encadrements de fenêtres en pierre-bleue de Givet.



Ouvertures non alignées et de forme rectangulaire.



# Une grande unité architecturale

BÂTI DE LA RECONSTRUCTION : UNE RATIONNALISATION DU MODÈLE TRADITIONNEL

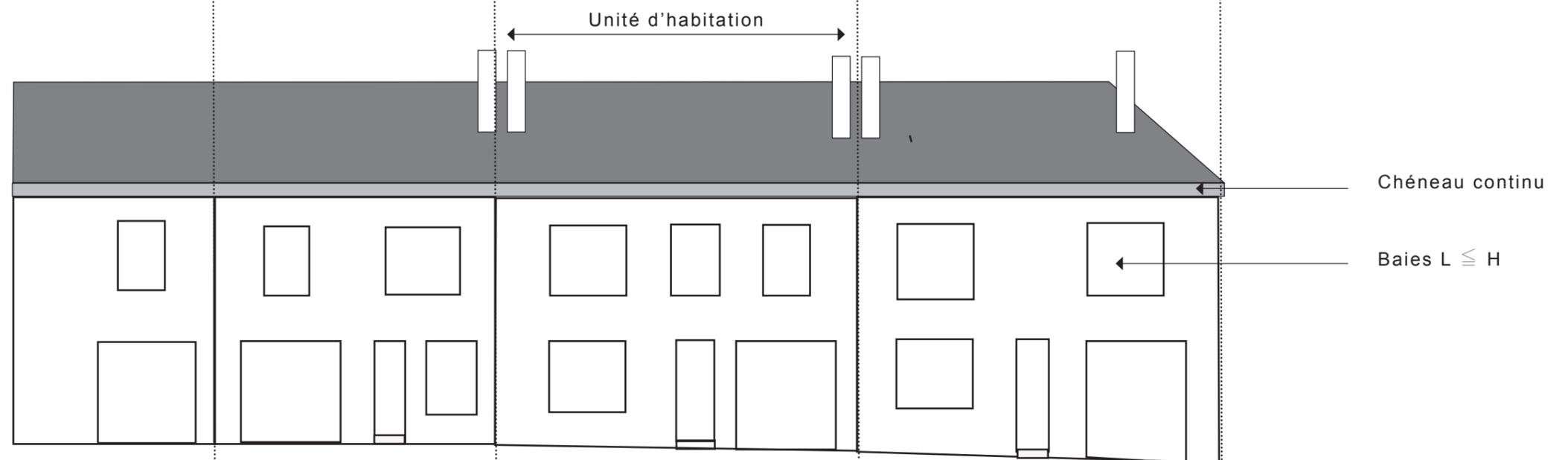
Malgré d'importantes destructions au cours des deux conflits mondiaux le cœur de commune a conservé sa structure et sa typologie originelle.

Les architectes ont respecté les formes pré-existantes en homogénéisant les percées, les matériaux et les volumes.



Habitat en bande. Composition très dessinée et homogène de la reconstruction due à l'intervention d'un architecte. La personnalisation de l'habitat s'opère à travers le choix des menuiseries et de leur couleur.

Une certaine unité de matériaux



Maisons de ville en bande, rue Gabriel Brichet



# Une grande unité architecturale

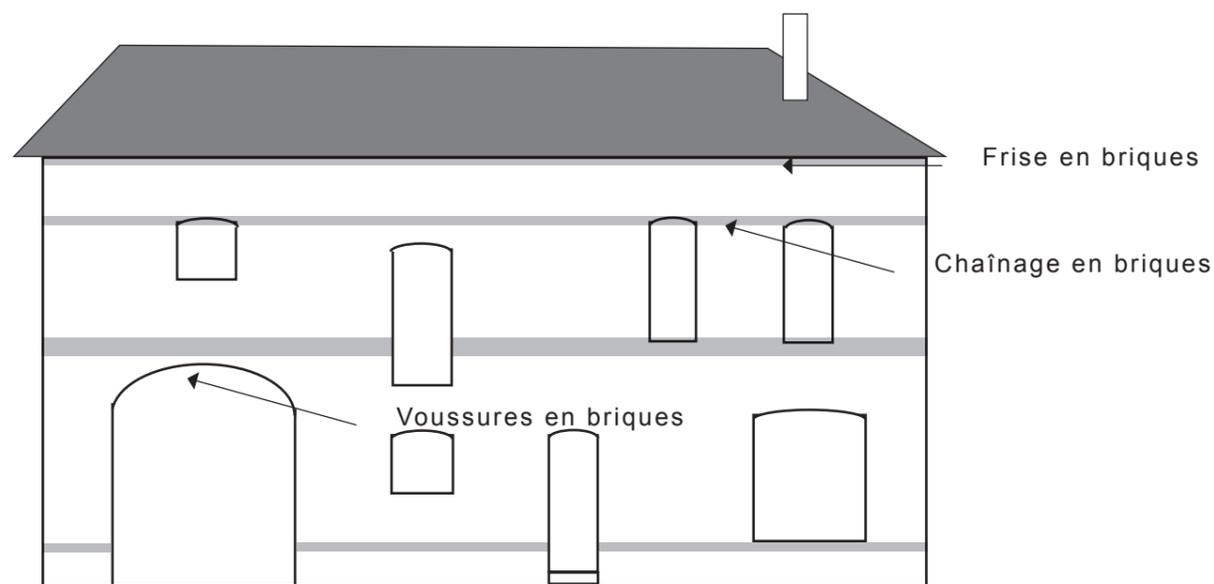


BÂTI DE LA RECONSTRUCTION POST 14-18



Rue Gabriel Brichet, bâtiment agricole.

Une interprétation moderne du bâti traditionnel avec l'emploi important des briques comme élément décoratif (chaînage et voussures).

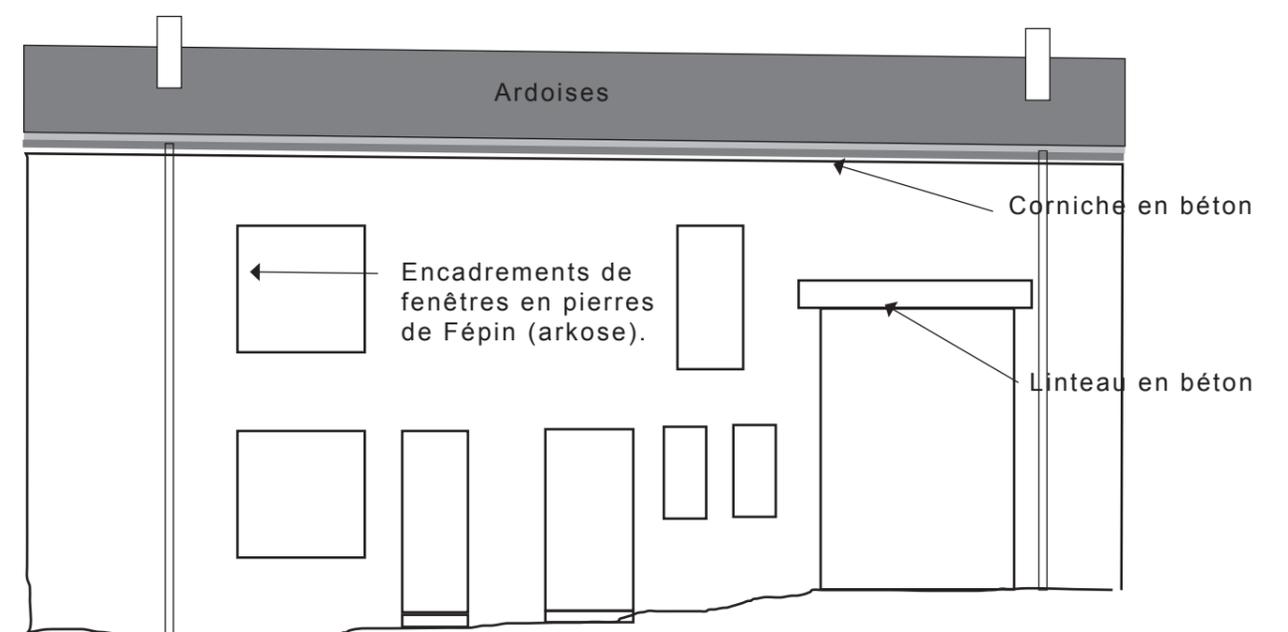


BÂTI DE LA RECONSTRUCTION POST 40-45



Rue Gabriel Brichet, bâtiment agricole.

Une interprétation plus austère du bâti traditionnel avec une composition et un emploi de matériaux plus homogène (pierre aux tons clairs de Fépin ou arkose).





# Évolution du bâti

## BÂTI TRADITIONNEL DÉNATURÉ

Du moins dénaturé au plus dénaturé  
(du haut vers le bas).

L'intervention sur le bâti existant peut être très  
préjudiciable à la qualité architecturale.



Rue Gabriel Brichet, percées très artificielles des fenêtres réhaussé par un enduit. Les percées traditionnelles sont plutôt verticales voire carrées mais jamais horizontales.



Rue de la douane, pignon en parpaings bruts.



Rue Gabriel Brichet, percée de baies horizontales peu harmonieuses et peu intégrées au contexte architectu-



Place du Launet, «percées néo-classiques» très artificielles.



# Évolution du bâti

## FORMES DE LA SECONDE MOITIÉ DU XXÈME SIÈCLE

Les formes contemporaines du bâti post 1950 tranchent radicalement avec les formes traditionnelles. De par leur forme, leur volume, les matériaux utilisés en façade et en couverture.



Rue Gabriel Brichet



Rue du gros chêne



Petite rue



Rue de la Fontinelle



Place de Launet : le pignon sur rue est absolument atypique.



# Évolution du bâti

## ARCHITECTURES CONTEMPORAINES

Le bâti contemporain cherche plus à se rapprocher de la tradition en employant les matériaux locaux de façon plus significative.



Route de Willerzie, enduit bleuté, ardoises en couverture.



Route de Willerzie, pierres locales en façade et ardoises en couverture.



Route de Willerzie, la toiture à pan coupé (croupe ou demi-croupe) est très peu caractéristique du village. L'implantation de la maison sur butte, très artificielle, est à proscrire.



Route de Willerzie, pierre-bleue de Givet utilisé de façon atypique en matériaux principal.



Route de Willerzie, la tuile n'est pas un matériaux local. La brique est utilisée de façon assez marginale dans le centre du village.



# Architectures exogènes

PROSCRIRE LES FORMES EXOGÈNES



Naux : cette construction illustre bien la difficulté d'encadrer la qualité architecturale car le bâtiment reprend bien la palette de matériaux locaux préconisé par le PLU, cependant sa volumétrie n'a rien à voir avec l'architecture traditionnelle (4 pentes du toit, débord des encadrements de fenêtre en pierre bleue, format des ouvertures,...).



Les chalets ne sont pas des formes architecturales locales, en outre l'usage du bois verni n'est pas traditionnel.



Chalet «haut de gamme» employant des matériaux locaux type Savoyard.



Construction légère type HLL ou chalet de jardin.



# Valorisation de l'identité architecturale

A/ PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE : RENOUVELLER L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE



Chooz : façade en pierre bleue de Givet



Saint-Jeures, Puy-de-Dôme - Locatif en milieu rural.



# Valorisation de l'identité architecturale

**B/ COULEURS DU BÂTI** : MAÎTRISER LES DÉRIVES CHROMATIQUES DES CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES ET CONTEMPORAINES.

## LES ENDUITS ET LES PEINTURES

L'appauvrissement de l'architecture commence par l'enduit qui masque la pierre naturelle des façades.

Les couleurs oscillent entre teintes chaudes (beige, ocre,..) et froide (gris, gris-bleuté,..).

L'enduit légèrement coloré dans des teintes «couleur pierre» reste plus valorisant surtout si les couleurs s'accordent entre elles de façon harmonieuse.



Rue des Gros Chênes, palette de couleur pastel qui s'accorde bien avec l'existant. Le soubassement en céramiques n'est pas local.



Place du Launet. La couleur blanche qui est de surcroît très voyante dans le paysage tranche fortement avec l'architecture traditionnelle.



Place du Launet, l'enduit gris bien que proche de la couleur de la pierre bleue donne une image très terne et monotone à proscrire.



Rue Dalège, couleur «rose pastel» due à l'emploi des briques en façade. L'emploi de la brique reste cependant très marginal.



Ruelle Sichault, couleur saumon très éloignée des teintes de façade traditionnelle.



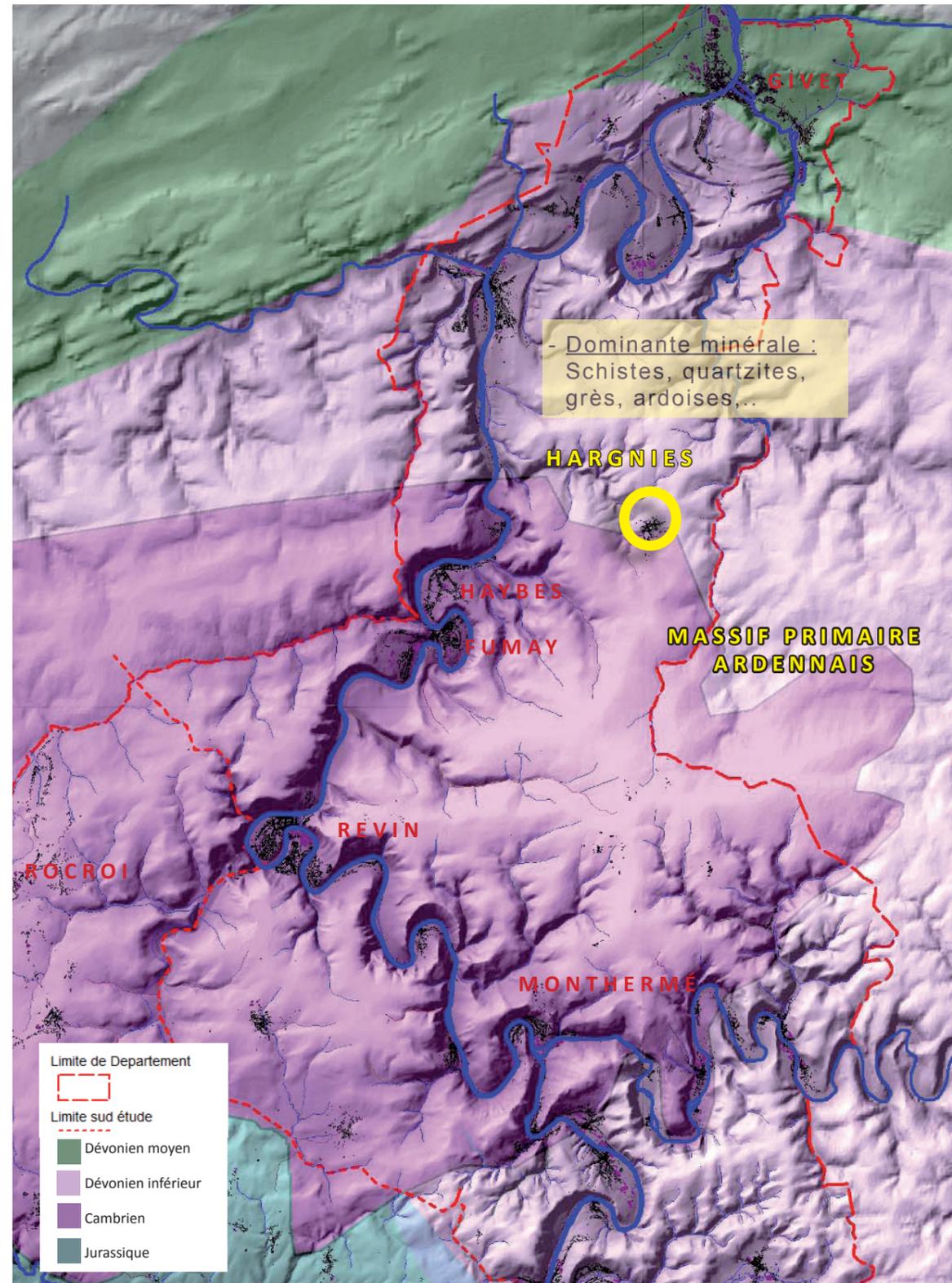
# Valorisation de l'identité architecturale

B/ COULEURS DU BÂTI : ÉCLAIRER L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

## CONSTAT :

Les couleurs du bâti traditionnel sont globalement assez ternes et sombres. Conjugué aux ciels gris et aux forêts obscures les paysages urbains peuvent être perçus comme austères et moroses par les habitants et les visiteurs.

Hormis l'entité paysagère de la pointe de Givet où l'emploi dominant de la pierre bleue donne une certaine luminosité au bâti, *un des enjeux majeurs sera d'éclairer l'architecture traditionnelle* et parallèlement de maîtriser les dérives chromatiques des constructions contemporaines.



Les franges du massif ardennais offrent une palette de couleurs variées couvrant des nuances pastel comprises entre le gris, le beige et l'ocre.



ROCHES NE FRANGE EN MASSIF ARDENNAIS

Le coeur du massif ardennais du massif peut présenter des schistes beaucoup plus sombres.



# Valorisation de l'identité architecturale

## B/ LES COULEURS DU BÂTI : ÉCLAIRER L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

### ENJEUX :

- Valoriser le caractère régional de l'architecture du massif primaire ardennais :  
Combinaison des matériaux naturels tels que pierre bleue, schistes, grès (arkose), ardoise, bois.
- Respecter l'harmonie dans l'ensemble du site : éviter des coloris et des matériaux discordants.

### Palette de couleurs :

- **Coloris des façades en pierre** : de gris clair, beige à ocre jaune, **Jointoiments** pigmentés gris-clair, ocre-jaunes et beige, couleurs des pierres naturelles ravivées,
- **Crépis et enduits de façades** pigmentés avec des matières minérales: jaunes, beiges, ocres, ...
- Chassis de fenêtres et menuiseries, les couleurs sont importantes afin de personnaliser l'habitat en coeur de village notamment (les volets de couleur blanche et des nuances un peu plus vives pourront être admises mais en évitant les discordances) .

LA MISE EN OEUVRE D'UN JOINT OU D'UN ENDUIT COLORÉ DONNE UNE TEINTE PLUS CHALEUREUSE À LA FAÇADE.

On privilégiera les couleurs chaudes afin d'aviver l'aspect d'ensemble et éviter de retomber dans une ambiance d'ensemble terne et morose.



Joints plus ou moins couvrants, des couleurs chaudes aux couleurs froides.



Moellons de schistes à joint clairs

Pierre de Dom taillée (villages en bord de Meuse)

Moellons de pierre bleues jointoyés

Parement enduit

Enduit à pierre vue

Enduit coloré